

**MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, de la susdite municipalité, qu'il y aura session régulière du conseil municipal le 5 novembre 2018 à 19 heures au 351, rue Turgeon à Hébertville.

**Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:**

**Nature et effets :**

Dérogation mineure portant sur l'article 5.2.2 du règlement de zonage no 364-2004 qui indique que le bâtiment principal doit être située à au moins 6 mètres de ligne latérale alors que les propriétaires souhaitent agrandir la résidence jusqu'à 4m de la ligne latérale.

**Identification du site concerné :**

Propriété de M. Stéphane Larouche et Mme Nathalie Harvey située au 44, route d'Hébertville à Hébertville.

Désignation cadastrale : Lot no 4 684 194 cadastre du Québec.

**Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.**

**DONNÉ À HÉBERTVILLE ce dix-septième jour du mois d'octobre deux mille DIX-HUIT.**



Kathy Fortin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité d'Hébertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 16 octobre entre 8 h et 16 h 00.

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17<sup>ième</sup> jour d'octobre 2018.**



Kathy Fortin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim